Les syndicats de l'Allier
CGT éduc'action
SNES FSU
SNUIPP FSU
SUD éducation

Montluçon, le 30 septembre 2020

A l'attention de

Madame la Directrice Académique des service de l'Éducation Nationale de l'Allier
Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Montluçon 1
Monsieur l'Inspecteur de l'Education nationale ASH-école inclusive

Objet : fin de remplacement à l'ULIS du collège Jules Verne de Montluçon

Mesdames, Monsieur,

Nous avons été sollicité par les représentants du personnel au conseil d'administration du collège Jules Verne de Montluçon au sujet de la fin du remplacement, au 1er octobre, de l'enseignante de l'ULIS, par Mme [redacted] qui s'est investie dans ce poste depuis la rentrée. Le besoin de remplacement est pourtant amené à se poursuivre dans les semaines à venir.

Nous connaissons bien les besoins qui émergent dans une situation de tension. Pour autant nous estimons que la situation difficile des remplacements ne doit pas être l'excuse pour une gestion au jour le jour qui consisterait à déplacer les personnels brigade. Nous rejoignons ainsi le courrier des représentants au CA qui écrivent que « l'ULIS ne peut pas être une variable d'ajustement d'une gestion RH au détriment d'élèves qui ont droit à la scolarisation répondant aux exigences d'adaptation ».

Nous considérons que le remplacement de la coordonnatrice de cette ULIS doit être assuré, et cela de manière pérenne, par la même personne, pour le bon fonctionnement de l'établissement. Il n'est pas acceptable de laisser une situation où l'accueil des élèves reposerait concrètement sur un personnel AESH.

Nous vous demandons donc de maintenir Mme [redacted] sur ce remplacement. Cela serait une preuve en acte des discours sur l'école inclusive.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir l'expression de notre attachement à l'école publique, ouverte à toutes et tous les élèves.

Eléna BLOND pour la CGT éduc'action	Juliette GRAND pour le SNES FSU	Valérie BARDET pour le SNUipp FSU	Erwan CHARNY pour SUD éducation